

Raiffeisen Futura – Global Bond

Des taux plus élevés, un moteur.

Chères investisseuses, chers investisseurs,

Etes-vous déjà monté dans une montgolfière? Si oui, vous savez alors que le trajet peut prendre une toute autre tournure en fonction de la météo et du vent. Quand on chauffe l'air contenu dans le ballon, il devient plus léger que l'air ambiant qui est plus froid, ce qui donne de l'élan à la montgolfière dès que le poids de la nacelle comportant les passagers est égalisé. La montgolfière se déplace principalement grâce au vent une fois dans les airs. C'est une sensation vraiment apaisante – du moins pour les personnes qui aiment se laisser porter et tant qu'il n'y a pas de tempête. Mais lors de courses de montgolfières, il faut parfois viser un lieu de destination précis. Les pilotes expérimentés sont avantagés. Suivant la couche d'air, ils savent en effet utiliser les différentes conditions de vent, en montant ou en descendant. Mon travail de gestionnaire de fonds est très similaire. En effet, le vent ne souffle aussi pas toujours dans la même direction au niveau des placements.

L'inflation et la politique monétaire déterminent le sens du vent

Ces derniers mois, l'inflation a eu tendance à reculer dans l'ensemble, en grande partie grâce à la baisse des prix de l'énergie. Pour la Réserve fédérale américaine (Fed), c'est l'inflation sous-jacente (hors prix de l'alimentation et de l'énergie) qui est déterminante et celle-ci était restée forte. Le marché américain de l'emploi a récemment envoyé des signaux contrastés: le nombre d'emplois nouvellement créés est certes supérieur aux attentes, mais le taux de chômage a aussi augmenté, tandis que le salaire horaire moyen a baissé. C'est pourquoi beaucoup d'investisseurs supposent que la Fed s'apprête à marquer une pause dans le relèvement de son taux. Et c'est ce qu'elle a fait lors de sa séance de juin, en maintenant son taux directeur dans sa marge de fluctuation. Néanmoins, sa politique toujours restrictive et ses prévisions de taux révisées pour la fin 2023 en ont surpris plus d'un. Elle a expliqué que cette pause avait pour but de calmer le rythme des hausses des taux et d'analyser précisément les données économiques collectées. Elle a également revu à la baisse les prévisions de taux de chômage et augmenté celles de l'inflation sous-jacente. C'est pour cela que beaucoup d'investisseurs supposent que le taux directeur américain n'a pas encore atteint son sommet. La décision prise par la Fed lors de sa séance en juillet, à savoir d'aug-



menter une nouvelle fois son taux directeur, devrait leur donner raison.

Comme prévu, la Banque centrale européenne (BCE) a également augmenté son taux directeur en juillet et a annoncé, lors de sa séance de septembre, qu'elle pourrait soit marquer une pause soit augmenter encore son taux en fonction des données économiques. Ce dernier choix l'éloignerait encore plus du taux directeur «neutre» qu'elle considère comme optimal pour une économie équilibrée. Suite à ces évolutions, les rendements des obligations ont augmenté aux Etats-Unis et dans la zone euro, et plus fortement pour les courtes durées que pour les longues. Les courbes des taux sont toujours inversées. En d'autres termes, les obligations à court terme sont mieux rémunérées que celles à long terme. Dans le passé, des courbes des taux inversés étaient typiquement annonciatrices d'une récession. Puisque beaucoup d'investisseurs s'y attendent depuis longtemps, les primes actuelles de rendement des obligations d'entreprises devraient d'ores et déjà anticiper une partie du ralentissement économique attendu.

Hauteur de vol provisoirement stable pour les obligations

La Fed reste restrictive pour le moment. Elle a laissé entendre que d'autres relèvements de taux seraient possibles cette année, que le chemin serait encore long pour atteindre le taux

«Les rendements des obligations se maintiendront à un niveau attractif tant qu'aucune baisse du taux directeur ne se profilera.»

d'inflation cible de 2% et que l'assouplissement de sa politique monétaire interviendrait vraisemblablement plus tard que ce que j'avais supposé jusqu'à maintenant. Si elle devait procéder à de nouvelles hausses de taux, je pense qu'elle le

fera à un rythme très modéré. Même si elle a marqué une pause, des baisses du taux directeur ne sont, à mon avis, pas encore à l'ordre du jour et les rendements des obligations devraient se maintenir provisoirement à un niveau attractif.

Je pense que les banques centrales ne pourront ramener l'inflation dans sa fourchette cible que si l'économie croît beaucoup plus lentement. Entre-temps, les conditions financières sont devenues plus difficiles, l'octroi de crédit est plus restrictif et le boom immobilier est terminé. Parallèlement à cela, les entreprises ont augmenté leurs stocks et les chaînes de livraison fonctionnent mieux. Tous ces éléments plaident en faveur de la poursuite du recul de l'inflation au second semestre 2023, à condition qu'il n'y ait pas de nouveau choc dans l'approvisionnement énergétique.

Informations concrètes sur le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond

L'environnement de placement dépend depuis un bon moment déjà de nombreux facteurs d'incertitude. Je suis par conséquent d'avis que rien ne vaut une excellente qualité financière et une pondération minutieuse des opportunités et risques de placement pour le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond. Toujours est-il que les relèvements agressifs des taux par les banques centrales, qui ont donné du fil à retordre au fonds l'année dernière, devrait être en grande partie derrière nous. Grâce à ces mesures, les rendements des obligations sont à nouveau attractifs. Il en résulte pour le fonds des paiements d'intérêts plus abondants pendant la durée de détention que durant la période des taux bas.

J'ai récemment réduit l'engagement dans des obligations d'entreprises au profit d'obligations d'Etat et d'obligations quasi-souveraines. Concernant les obligations d'entreprises, je mise sur la prudence car le risque de défaut de paiement de leurs débiteurs augmente en général quand l'économie ralentit. Je prends des engagements dans leurs obligations uniquement quand elles présentent un bilan sain et un modèle d'affaires robuste, que leur activité est porteuse de croissance et que, selon mes calculs, leur rendement concurrence le risque à prendre. Mes préférences vont comme avant aux obligations d'entreprises européennes de qualité, avant tout en Italie, en Espagne et en France, dont les taux avantageux par rapport à d'autres pays permettent au fonds de générer des rendements courants intéressants. Concernant les secteurs, j'ai une préférence pour les secteurs défensifs comme celui de l'approvisionnement, qui sont généra-

lement moins sensibles à un ralentissement économique. Je continue en revanche à éviter le marché obligataire japonais, car je trouve que ses rendements ne compensent pas les risques encourus. En euros, je préfère toujours les titres d'entreprises du secteur financier, tandis qu'en dollars américain, je privilégie les titres d'entreprises des secteurs de la technologie et des biens de consommation de base. Puisque les primes de rendement des obligations d'entreprises peuvent aussi fluctuer plus fortement en période d'incertitude, je favorise les durées plus courtes. Pour les très longues durées, je privilégie les titres de débiteurs étatiques ou quasi étatiques. La durée résiduelle moyenne des obligations dans le fonds, appelée «duration du fonds», reste ainsi plutôt courte, à 4,6 ans. Comme toujours, je couvre le risque de change le plus largement possible par rapport à la monnaie du fonds, le franc suisse.

La durabilité dans le domaine des obligations

L'univers des placements Futura comprend uniquement des débiteurs qui peuvent prouver, grâce à des critères de contrôle clairs, qu'ils promeuvent un développement durable de notre environnement et notre société. Des valeurs empiriques montrent que plus les entreprises maîtrisent leurs risques commerciaux, plus elles ont une gestion durable. Dans le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond, j'investis exclusivement dans des débiteurs dont la durabilité et la qualité financière décrites précédemment sont vérifiées. Ainsi, je vise pour tout le fonds un meilleur rapport rendement-risque pour parvenir à une évolution de la valeur plus stable à long terme. De plus, j'adapte le mix des titres de divers débiteurs et de différentes durées dans le fonds lorsque le vent change de direction sur le marché. Vous pouvez être ainsi assurés que vos placements ne risquent pas de dévier, comme ce fut le cas récemment pour le ballon «météorologique» chinois qui a effrayé les Etats-Unis. Si l'on n'est pas certain de son but, une chose est sûre, le mien n'est pas de vous faire peur. C'est pourquoi je ne gère pas le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond en terre inconnue, mais reste centré au contraire sur le secteur des obligations que je connais.



Votre gestionnaire de fonds,
Manfred Büchler
Vontobel Asset Management



Vous trouverez des chiffres plus détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante:

• Raiffeisen Futura – Global Bond A

• Raiffeisen Futura – Global Bond B

N'hésitez pas non plus à parcourir nos autres **publications**. Les fiches produit et les fiches d'information de base (FIB) correspondantes sont disponibles sur [raiffeisen.ch/f/fonds](https://www.raiffeisen.ch/f/fonds).

Pour toute question, merci de bien vouloir vous adresser à votre conseillère ou votre conseiller clientèle.

Opportunités

- **Durable:** le fonds investit uniquement dans des débiteurs répondant à des critères de durabilité clairs. Ces débiteurs se caractérisent essentiellement par des modèles d'affaires durables qui ont su déceler les risques à long terme et saisissent les opportunités en temps utile. Ainsi, la prise en compte systématique de critères de durabilité permet de minimiser ces risques et de saisir les opportunités.
- **Diversifié:** les risques sont bien répartis, grâce au mélange d'obligations de différentes durées, provenant de débiteurs de différents pays et actifs dans des secteurs variés. Ainsi, vous pouvez profiter d'opportunités de rendement dans le monde entier.
- **Gestion active par un professionnel:** la gestionnaire du fonds est une experte chevronnée en matière d'obligations. Elle analyse en permanence les marchés ainsi que la qualité des débiteurs pour ajuster les placements en fonds de manière adéquate en fonction de ses dernières conclusions.
- **Avec ou sans distribution:** si vous souhaitez que vos revenus soient versés annuellement, choisissez la classe de parts distributives A, sinon choisissez la classe de parts B, qui réinvestit vos revenus.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Effet du prix moyen:** en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- **Fluctuations de valeurs:** il est possible que le fond doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise et aux intérêts. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée.
- **Pays émergents et dérivés:** le fonds peut investir dans des marchés émergents, marqués par des insécurités sociales, politiques et économiques, le fonds peut également subir des fluctuations de valeurs. En effet, les conditions cadres prudentielles et opérationnelles des pays émergents diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés, et les marchés de capitaux ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. La gestionnaire du fonds est donc liée lorsqu'elle prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives de la gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur du part du fonds peut passer en-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Retrouvez
de plus amples
informations sur
[raiffeisen.ch/f/fonds](https://www.raiffeisen.ch/f/fonds)

Ce document ne constitue pas une offre

La présente publication, fournie exclusivement à titre d'information et à des fins publicitaires, ne constitue ni un conseil en placement, ou une recommandation individuelle, ni une offre, une invitation ou une recommandation visant à inciter à acheter ou vendre des instruments financiers. Les fonds mentionnés dans la présente publication sont des fonds de droit suisse. En particulier, la présente publication n'est ni un prospectus, ni une fiche d'information de base au sens des art. 35 ss. ou 58 ss. de la LSFin. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents aux instruments financiers mentionnés figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants associés (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall (ci-après «Raiffeisen»), sur [raiffeisen.ch/f/fonds](https://www.raiffeisen.ch/f/fonds) ou auprès de Bank Vontobel SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich, de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich (ci-après collectivement «Vontobel»). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers («ASB»). Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque du destinataire. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des instruments mentionnés dans cette publication est limitée. Si des performances sont indiquées, il s'agit de données historiques qui ne préjugent pas de l'évolution présente ou future de la valeur. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération pour le calcul des données de performance des fonds.

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans la présente publication et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation de la présente publication ou de son contenu. En particulier, elles ne sauraient être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans la présente publication sont ceux de Raiffeisen ou Vontobel au moment de sa rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen et Vontobel déclinent toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles de l'achat ou de la vente d'un instrument financier.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'ASB ne s'appliquent donc pas à la présente publication.